

**LA PERCEPTION N'EST PAS TOUJOURS SOUS NOS YEUX : ETUDE
SEMANTIQUE ET ENONCIATIVE DE VOYONS VOIR FACE A SES
PROCHES REGARDE VOIR, VOYONS VOYONS, VOYEZ-MOI ÇA,
VOYONS***

*A PERCEÇÃO NEM SEMPRE ESTÁ DEBAIXO DOS NOSSOS OLHOS:
ESTUDO SEMÂNTICO E ENUNCIATIVO DE VOYONS VOIR FACE A
SEUS PRÓXIMOS REGARDE VOIR, VOYONS VOYONS, VOYEZ-MOI ÇA,
VOYONS*

Sonia Gómez-Jordana Ferary 1

***Résumé :** Le but de cet article est d'apporter une description énonciative et sémantique de voyons voir comparé avec des marqueurs proches tels que regarde voir, voyons voyons, voyez-moi ça ou voyons. Il s'agit apparemment de marqueurs de perception visuelle. Cependant, nous vérifierons, d'une part, que chacun de ces marqueurs possède des caractéristiques propres qui les distinguent les uns des autres. D'autre part, la perception véhiculée notamment par voyons voir n'est pas nécessairement visuelle. Les propriétés linguistiques de voyons voir permettent de comprendre un marqueur qui peut sembler, à première vue, un abus du langage de par la répétition du verbe voir. Par ailleurs, l'analyse diachronique du marqueur montre qu'il a subi un processus de pragmatization.*


***Mots-clés :** Marqueurs Discursifs. Diachronie. Perception. Sémantique.*

***Resumo:** O objetivo deste artigo é fornecer uma descrição enunciativa e semântica de voyons voir, comparada com marcadores próximos como regarder e voir, voyons voyons, voyez-moi isso ou voyons. Trata-se, aparentemente, de marcadores de percepção visual. No entanto, verificaremos, por um lado, que cada um desses marcadores possui características específicas que os distinguem uns dos outros. Por outro lado, a percepção veiculada notadamente por voyons voir não é necessariamente visual. As propriedades linguísticas de voyons voir permitem compreender um marcador que pode parecer, à primeira vista, um abuso de linguagem devido à repetição do verbo voir. Além disso, a análise diacrônica do marcador mostra que ele passou por um processo de pragmatização.*

***Palavras-chave:** Marcadores Discursivos. Diacronia. Percepção. Semântica.*

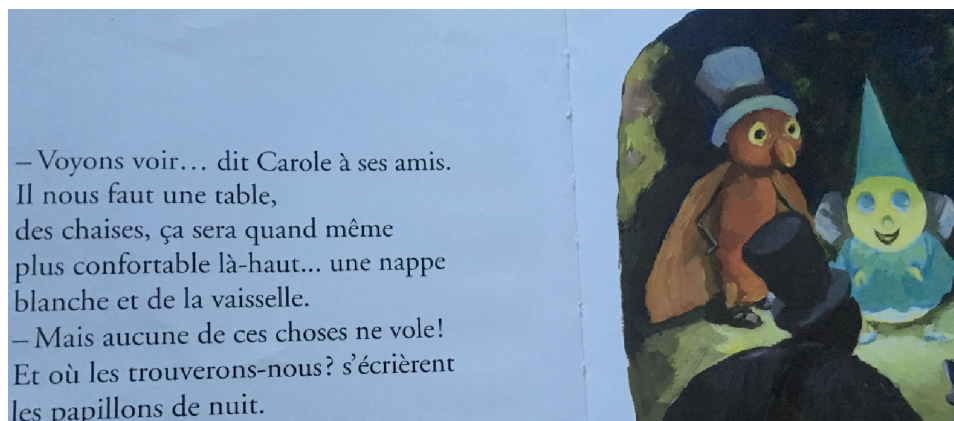
*Ce travail a bénéficié du soutien du projet de recherche PID2020-113017GB-I00 "Enonciation et pragmatique historique du français", du Ministerio de Ciencia e Innovación, Espagne.

1 Sonia Gómez-Jordana Ferary est Professeur des Universités à l'Université Complutense de Madrid, dans le Département de Philologie française. Elle travaille dans le domaine de la sémantico-pragmatique dans une approche diachronique et contrastive (français-espagnol). Ses sujets de recherche portent principalement sur les marqueurs du discours et sur les énoncés sentencieux. ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-6995-8071>. E-mail : sgjordana@filol.ucm.es



Introduction

Il y a des marqueurs dont la forme peut surprendre mais qui sont présents dans nos discours quotidiens. C'est le cas de *voyons voir*, dont la répétition du verbe *voir* peut sembler étrange ou rébarbative, mais qui se trouve très facilement dans le discours oralisé. Le long des bandes dessinées, livres pour enfants ou dessins animés il est facile de rencontrer ce petit marqueur dans la prise de parole des personnages. Ainsi, c'est à partir d'une image dans une histoire pour enfants, où une luciole s'apprête à préparer un pique-nique et se dit « *voyons voir* » que nous avons commencé à tirer du fil de ce curieux marqueur.



La source: *Carole la Luciole*, Antoon Krings, 1995

La première question qui nous est venue était de savoir si la présence de ce *voir* dans des locutions telles que *regarde voir* ou *voyons voir* était une erreur ou un abus du langage. Cet article tentera de démontrer que contrairement à cela, *voyons voir* a des propriétés sémantiques qui permettent de le distinguer de ses confrères *regarde voir*, *voyons*, *voyons voyons* ou *voyez-moi ça*.

Nous retracerons l'évolution de *voyons voir*, afin de vérifier comment il passe d'une première valeur littérale de locution verbale transitive à une deuxième valeur pragmatique de marqueur de perception. Nous nous attacherons ensuite à l'étude sémantique de *voyons voir*, proposant une glose sémantique et des propriétés soutenues par des critères linguistiques.

Les débuts de *voyons voir* et son évolution

La première attestation de *voyons voir* date de 1597, en français préclassique. Dans cette première occurrence, il enchaîne sur une proposition subordonnée interrogative indirecte en *si* : *voyons voir si*.

(1) **Voyons voir**, se dit-il, si la tradition non écrite doit être reçue. Guillaume Reboul, *Du Schisme des prétendus reformez*, 1597, p.256-7. (Source gallica.bnf.fr / BnF¹)

La locution, *voyons voir*, se caractérise par le fait d'introduire un COD de façon explicite, comme c'est le cas en (1), ou implicite. Dans ces cas-là, le COD n'apparaît pas dans l'énoncé mais la locution verbale est transitive et implique l'existence d'un COD qui n'a pas été verbalisé, comme dans (2) :

(2) BABEL.

De quel droit, Madame J'ordonne,

Vlez-vous chasser une personne ?

1 Cette source sera dorénavant abrégée comme suit, Gall.

J'venons là plus souvent que vous.

MARIE-JEANNE.

Allons, hu, aussi non des coups.

Crois-moi, n'jase pas, bonne bête,

La cervelle m'monte à la tête :

Et je pourrions ben te r'liché ,

Comm'j'ons déjà fait z'au marché.

BABET.

Ah ! Oui, **voyons donc voir** ? Que j'voye ?

MARIE-JEANNE.

Allons, tais ton bec, et dévoye,

J'te dis qu'tu n'resteras pas là.

TACONET, Toussaint-Gaspard (1767), LES ÉCOSSEUSES DE LA HALLE, Acte 1, sc. 4, v. 203. <http://www.theatre-classique.fr/pages/programmes/rechercheDansTout.php?e=voyons+donc+voir>

Dans cette occurrence du XVIII^{ème} siècle² où le verbe *voir* est encore répété à la suite de la locution – *que je voie* -, le COD n'est pas explicité mais il existe bel et bien : *Voyons donc voir ? Que j' voye si / comment tu vas me r'licher* par exemple.

En français préclassique et classique on ne trouve pratiquement que la valeur de locution verbale introduisant un COD et ne pouvant pas être supprimé. Il s'agit d'une locution verbale où le verbe *voir* maintient son sens littéral – *percevoir par la vue* :

(3) Pardieu, dit-il, il peut bien estre, **voyons voir** : et ce disant il tourna le papier à l'envers, mais il fut tout estonné qu'il n'y avoit rien : parquoy il dit, Le peintre est un grand sot, qui n'a pas fait ma fontaine.

Estienne Tabourot (1608), *Les Bigarrures, et Touches du Seigneur des Accords* Volume 3, p.15

mais le verbe *voir* peut aussi vouloir dire examiner, envisager, sens que possédait le verbe en français préclassique, ainsi que l'indique le dictionnaire du XVI^{ème} siècle de Godefroy.

(4) « Voyons voir comme il faut entendre ce que dessus. La gloire en soit à Dieu ». David de Planis Campy, Charles Sevestre, 1633, *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique*, <https://books.google.es/books?id=WNIQAAAAcAAJ&pg=PA108&dq=%22voyons+voir%22&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwj1pJ7W5tvrAhVCTBoKHRS3A284jAEQ6AEwChO>

2 Le genre de ce texte est qualifié de « ambigü poissard ».

ECAcQAg#v=onepage&q=%22voyons%20voir%22&f=false,
consulté le 9 septembre 2020

Nous trouvons une première occurrence du marqueur, *voyons voir*₂, en 1785 :

(5) Le pauvre homme du cabinet

Par la serrure regardait.

Chacun l'essaye, mais en vain

Aucun d'eux n'en vient à sa gloire

L'arc ne fléchit sous nulle main,

Lorsqu'assuré de la victoire,

Ulysse sort du cabinet

Qui sur la grand' salle donnait.

Il entre : il n'est pas reconnu.

« **Voyons voir**, dit-il, en colère.

Messieurs, ici je suis venu,

Pour montrer ce que je puis faire. »

Il avait, dans le cabinet,

Bien médité ce qu'il dirait.

Cholet de Jetphort, M. *Étrennes lyriques, anacréontiques*,
1785, p.152, Paris. (Gall.)

Cette fois-ci, *voyons voir* n'a pas de COD implicite ou explicite et pourrait être supprimé sans modification du sens de la phrase. Cependant, nous ne le retrouvons en tant que marqueur qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. À partir de ce moment, *voyons voir*₂ marqueur concurrence *voyons voir*₁, locution verbale, et ce jusqu'à nos jours. Le marqueur se présente soit en position absolue, soit accompagné d'un segment X et il y a toujours une pause, marquée par une virgule ou par des points de suspension, qui sépare *voyons voir*₂ et X.

(6) PAOLO. — Il y a beaucoup de prisonniers ?

LE GEOLIER. — J'ai un épieur de grand chemin, un boucher qui a tué son apprenti par jalousie, deux vagabonds qui ont blasphémé notre prince, étant ivres, — *voyons voir* — et puis...

PAOLO. — Et puis la dame.

Schwob, Marcel, Les oeuvres complètes de Marcel Schwob (1867-1905). Paris, Champion, édité en 1927-1930, p.52 (Gall.)

Voyons voir² n'introduit pas de COD, ni explicite ni implicite. Par ailleurs, si voyons voir¹ a une intonation montante – voyons voir¹ ↗ si la tradition non écrite doit être reçue – voyons voir² a une intonation descendante : deux vagabonds étant ivres - voyons voir² ↘ – et puis...

Au XIX^{ème} siècle, voyons voir appartient à un registre de langage populaire, ce qui n'était pas nécessairement le cas en français préclassique et classique. Dans l'exemple suivant nous sommes face à la locution, voyons voir¹ où nous remarquons la répétition du verbe voir – quoiqu'y voit :

(7) Le petit Edouard

- Il va regarder par le trou de la serrure, et qu'est-ce qu'il voit au clair de la lune ? La place du Palais.

Jérôme

Voyons voir quoiqu'y voit.

Le petit Edouard

Deux grands coquins, aux grandes moustaches.

René Charles Guilbert de Pixerecourt (1824), La place du palais, Mélodrame en 3 actes et en prose, Paris, pp.65-66 (googlebooks, consulté le 10 septembre 2021)

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer qu'il y a deux cas de reduplication dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la première occurrence datant de 1865. Waltine (2014 : 56) fait remarquer que le phénomène de la reduplication se généralise dans le récit à partir de 1850, ce qui coïncide avec l'apparition des voyons voir ! voyons voir ! redupliqués. La reduplication, ainsi que le signale Waltine (2014 : 56) consiste en une figure privilégiée de la stylisation du parlé. En effet, nous remarquons au XIX^{ème} siècle que la locution apparaît principalement dans des textes dramaturgiques reflétant l'oralité et, comme nous venons de le signaler, un registre de langage très souvent populaire.

(8) JEANNETTE.

C'est affreux! Ne pas danser.

THOMAS.

Comment donc faire?

LANDRY.

Comment faire? Ah! velà. Eh ben! moi, j'avons le moyen.

TOUS.

Voyons voir, voyons voir!

LANDRY. Dam! faut tout simplement que mamz'elle Jeannette dise oui.

JEANNETTE. Oui?.. Oui quoi?..

La croix de Jeannette : opéra-comique en 1 acte / de M. Maurice Bouquet (1865), Paris, Ed. A Huré, p.7 / p.10

(9) En quelques coups de crayons, Jocelyne fut indiquée suffisamment, avec sa coiffe arrondie et ses trois jupes étagées.

— C'est fini, dit Olivier.

— Voyons voir ! voyons voir ! s'écria la bonne fille en accourant.

Elle se reconnut, et, dans sa joie vive, elle se mit à danser une sorte de gigue improvisée, en répétant sur tous les tons :

— Jésus ! que c'est beau ! Jésus ! que c'est beau ! Ah ! mais oui, ma foi jurée, c'est que c'est moi tout de même !

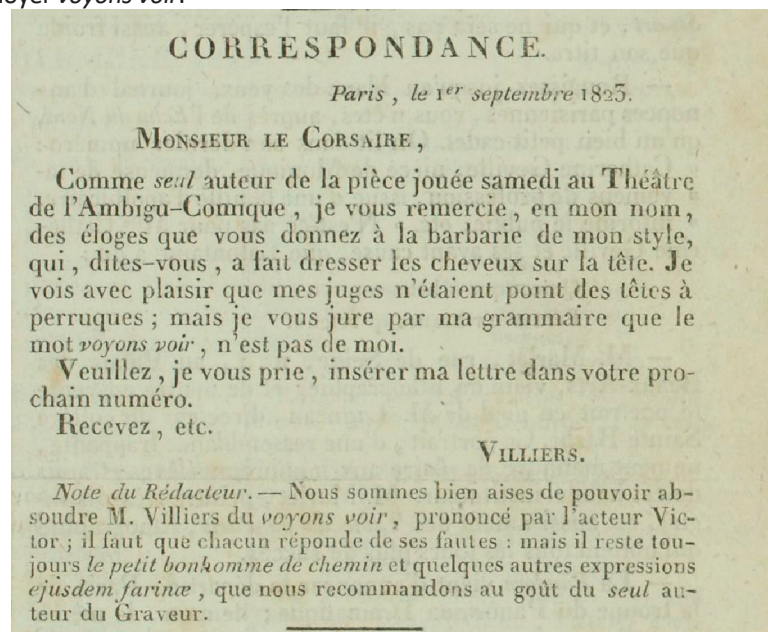
Les Romans illustrés / [propriétaire-gérant A. Armaing], Paris, 1874, p.7

Le long des siècles grammairiens ou remarqueurs émettent des commentaires critiques sur la locution. Qualifiée parfois de régionalisme (de Limoges, de Genève, d'Angers) de galimatias³ mais aussi d'abus commis par les bourgeois parisiens, voire par les courtisans, comme le montre le remarqueur Callières en 1693.

Il y a, dit le Duc, une mauvaise façon de parler fort ordinaire parmy les Bourgeois de Paris, & même parmy quelques Courtisans qui ont été élevez dans la Bourgeoisie, c'est lors qu'ils disent, *voyons voir*, au lieu de dire *voyons*, & de retrancher le mot de *voir*, qui est absolument inutile & désagréable en cet endroit là.

³ Pierre-Auguste Boissier de Sauvages de La-Croix Gaude, pere et fils, 1785, Dictionnaire Languedocien-Francois (etc.), p.292, <https://books.google.es/books?id=exZLAAAACAAJ&pg=RA1-PA292&dq=%22voyons+voir%22&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewiUxqPj6NvrAhVIEoxKHUBYAMo4hAIQ6AEWA3oECAAQAg#v=onepage&q=%22voyons%20voir%22&f=false>

Au XIX^{ème} siècle nous trouvons également des commentaires critiques sur la locution où celle-ci est qualifiée de régionalisme (gascon ou genevois) et on arrive même à accuser un comédien d'avoir osé employer *voyons voir*.



A partir du XX^{ème} siècle et jusqu'à nos jours les occurrences de *voyons voir* sont réparties entre la locution verbale, *voyons voir*₁ introduisant un COD explicite ou implicite – *voyons voir ce qu'il dit* - et le marqueur, *voyons voir*₂ n'introduisant pas de COD et pouvant être supprimé de l'énoncé :

(10) Bossu dans son anxiété reposait le poids de son corps tantôt sur la fesse droite tantôt sur la gauche. Il aurait volontiers causé généalogie et traditions familiales. **Voyons voir** : il était donc maintenant le demi-neveu de Mme Hachamoth et le semi-cousin de Noémi Limon. Quelle joie ! Quelle joie ! Il retrouvait une famille, celle-là même qu'il désirait. QUENEAU Raymond - *Les enfants du limon* (1938)

Nous pouvons observer dans ces deux images du XIX^{ème} siècle l'emploi de *voyons voir* dans *voyons donc voir un petit peu que nous passerions aujourd'hui...* qui correspondrait à *voyons voir*₁, locution verbale et à côté *avance voir* qui pourrait faire partie du paradigme des verbes en *voir*. Le sens pourrait équivaloir à *avance vraiment, pour de vrai* ou alors *avance pour voir...*



Voyons donc voir un petit peu que nous passerions aujourd'hui la grandissime revue d'une rabeulée de moucieux vobiscums dont que j'a appris dessus leur compte tout plein de fariboleries insalubres depuis quelque temps, même que je les avais mis de côté pour



Primo d'abord, avancez voir, vous là-bas, si ça vous fait rien, moucieu le vobiscum de C..., dedans le département du Gers. Paraitrait que vous êtes guère imbibé de sentiments amiables au vis-à-vis de la République, hein donc? même que vous donneriez bien quéque chose pour

La Lanterne de Boquillon / par A. Humbert. 1887-11-13.

Etude sémantico-pragmatique de voyons voir.

Nous partirons d'occurrences telles que :

(11) C'est une fille que j'ai rencontré il y a seulement une demi heure et que je ne connais pas. </s><s> Ses identifiants Skype ne correspondent en rien à ceux de FB. </s><s> Remarque que les miens non plus. </s></p><p><s> **Voyons voir** . </s><s> Son micro ne fonctionne pas. </s><s> J'avoue ne pas avoir réagi à cette info bien que ce soit important. </s><s> Je vois donc la fille se déshabiller et elle me demande de faire pareil. </s><s> Il semble que ce soit donnant-donnant.

<http://www.gqmagazine.fr/sexactu?page=39>, Sketchengine, consulté le 22 septembre 2020.

(12) – (...) Toi, tu pues (un temps). La marjolaine.

- La marjolaine, s'écria Gabriel avec commisération. C'est Barbouze de Fior.

- Oh ! dit le hanvélo incrédule. **Voyons voir**. Il s'approcha pour renifler le veston de Gabriel.

- Ma foi, dit-il ensuite presque convaincu. Regardez donc voir, ajouta-t-il à l'intention de son collègue.

L'autre se mit à renifler à son tour le veston de Gabriel. Il hocha la tête.

- Mais, dit celui qui savait causer, je me laisserai pas impressionner. Il pue la marjolaine. QUENEAU Raymond - *Zazie dans le métro*, 1959, p.230.

(13) -D'ailleurs, reprit-elle, on ne pourra pas nous accuser d'avoir fouillé, car Dieu m'est témoin que je n'y songeais guère,

à son argent ! Il m'a sauté dans la main... **voyons voir**.

Lui, déjà, déplaçait les papiers, additionnait à voix haute.

-deux cent trente, et soixante-dix, trois cents tout ronds... c'est bien ça, j'avais calculé juste, à cause du trimestre, des quinze pièces de cent sous, l'autre fois, chez le percepteur... c'est du cinq pour cent. Hein ? Est-ce drôle que des petits papiers si vilains, ça soit de l'argent tout de même, aussi solide que le vrai ! ZOLA Émile - *La Terre*, 1887, p.410.

Dans tous ces cas, il y a une situation S préalable :

S : nous nous retrouvons avec plein d'argent dans les mains, quelqu'un pue la marjolaine ou un parfum de Fior, rendez-vous avec une inconnue sur Skype.

Par rapport à cette situation préalable S, le locuteur s'apprête à vérifier ou à découvrir X. Ce X peut être inconnu d'où le besoin de vérification :

X : la somme d'argent exacte, l'odeur à un certain parfum, qui est la fille de l'autre côté de l'écran.

Voyons voir pourrait être remplacé par *vérifions/découvrons*.

(14) - L'argent m'a sauté dans la main... Vérifions (combien d'argent nous avons).

Deux cent trente, et soixante dix...

(15) - Toi tu pues.

(...) C'est Barbouze de Fior.

Oh ! Vérifions. Il s'approcha pour renifler le veston de Gabriel.

(16) Ses identifiants Skype ne correspondent en rien à ceux de FB. Remarque que les miens non plus. Vérifions / Découvrons ce qui se passe. Son micro ne fonctionne pas...

Voyons voir se caractérise par des propriétés linguistiques qui le distinguent d'autres marqueurs proches, tels que *voyez-moi ça*, *voyons* ou *voyons, voyons*.

Lorsque le locuteur énonce *voyons voir*, il s'apprête à découvrir un X nouveau ou qui se prête à vérification. Ainsi, *voyons voir* ne peut pas enchaîner sur des phrases génériques analytiques, c'est-à-dire des phrases admises de toute la communauté linguistique et n'acceptant pas d'exceptions.

(17) *Voyons voir si les hommes sont bipèdes.

(18) *Voyons voir si la terre est ronde⁴.

(19) *Voyons voir si le coronavirus est un virus.

(20) *Voyons voir si les Border Collies sont des chiens.

En revanche, le locuteur peut enchaîner *voyons voir* sur une phrase générique typifiante *a priori* s'il met la phrase en doute et a besoin de vérification. Cependant, si le locuteur présuppose déjà X, s'il sait déjà X, il ne pourra pas énoncer *voyons voir* :

(21) Voyons voir si les singes mangent des bananes. (Je sais qu'il s'agit d'une vérité générale mais je n'en suis pas sûr et j'ai besoin de vérification.)

(22) Voyons voir si les Alsaciens boivent de la bière.

(23) Voyons voir si les Border Collies sont actifs.

(24) *Voyons voir si, comme je le sais déjà, les castors construisent des barrages.

Dans ce dernier cas, *voyons voir* n'est guère possible. Le locuteur présupposant déjà X, ne peut pas le vérifier.

Par ailleurs, il y a une incertitude du locuteur envers X. L'élément X, en effet, doit apparaître après *voyons voir* et non avant. Du fait que le locuteur ne sait pas X et a besoin de vérification, celui-ci ne peut pas être énoncé avant le marqueur. En revanche, *voyons !* pourrait être placé aussi bien

4 Cet énoncé serait possible par exemple pour un "terreplatiste".

devant que derrière le segment X.

(25) -Qui a fait ce beau dessin ?

*Moi, voyons voir ! / Moi, voyons !

Voyons voir... Moi ! / Voyons ! Moi !

(26)- Quand est-ce que les cours commencent ?

*Le 3 octobre, voyons voir. / Le 3 octobre, voyons !

Voyons voir... le 3 octobre. / Voyons ! Le 3 octobre !

(27)- Combien d'argent tu portes sur toi ?

*40 euros, voyons voir. / 40 euros, voyons !

Voyons voir... 40 euros. / Voyons ! 40 euros !

Étant donné que le locuteur s'apprête à découvrir ou vérifier X d'une situation S, l'attitude de celui-ci ne peut pas être de surprise, contrairement à ce qui se passe en énonçant Voyez-moi ça⁵. Le locuteur de voyons voir sait qu'il va vérifier quelque chose de nouveau.

Ainsi, on ne peut pas avoir voyons voir en réponse à l'apprentissage d'une situation. La découverte d'une situation + voyons voir n'est pas possible. En revanche nous aurons des structures en Voyons voir + découverte d'une situation.

(28)- Il a voulu se suicider en se jetant par la fenêtre de son dortoir à Marbot...

Voyez-moi ça ! Le païen, le mécréant ! (Y. Gibeau, Allons z'enfants, 1952, cité dans Anscombe 2018 : 393).

(28') *Voyons voir ! Le païen, le mécréant !

Dans cet exemple, l'élément X correspond à « Il a voulu se suicider en se jetant par la fenêtre de son dortoir ». Il ne peut pas apparaître avant le marqueur Voyons voir. En revanche, avant la découverte du suicide, le locuteur voyant des verres d'une fenêtre dans la rue, aurait pu énoncer :

(28'') - Des verres d'une fenêtre ? Voyons voir ! Oh ! Il s'est suicidé ! Le païen, le mécréant !

Ici la situation correspond à la présence de verres dans la rue et X est la découverte du suicide précédée de voyons voir.

En outre, il faut remarquer que voyons voir implique une perception active et exige que le locuteur soit inclus dans le sujet de l'impératif. Le locuteur s'apprête à faire quelque chose. Dans ce sens, voyons voir est plus proche de regarder, qui dénote une perception active, que de voir, qui véhicule une perception passive⁶.

Voyons voir pourra se combiner avec des adverbes tels que attentivement ou il sera possible de le substituer par le faire⁷.

(29) Voyons voir attentivement cette carte du trésor.

(30) Voyons voir, comme je le fais chaque lundi, comment vont mes patients.

(31) *Je vois attentivement cette carte du trésor.

(32) Je regarde attentivement cette carte du trésor.

(33) *Je vois, comme je le fais chaque lundi, comment vont mes patients.

(34) Je regarde, j'observe, comme je le fais chaque lundi, comment vont mes patients.

Par ailleurs, le verbe voir dans voyons voir n'admet pas la deuxième personne du singulier ni du pluriel et il faudrait remplacer la locution par regardez voir⁸.

(35) ?? Voyez voir attentivement cette carte du trésor. / *Vois voir attentivement cette carte du trésor.

(36) Regardez voir attentivement cette carte du trésor. / Regarde voir attentivement cette carte du trésor.

5 Anscombe (2018 : 394) explique comment le locuteur de voyez-moi ça présente une réaction de surprise par rapport à une situation ou un événement X.

6 Willems (1983 : 150-151) s'attache à démontrer le côté actif et agentif de regarder face au côté passif, involontaire et non agentif du verbe voir.

7 Willems (1983 : 150) propose ce critère pour démontrer l'aspect actif de regarder et passif de voir.

8 Voyez voir, bien qu'il ait été employé dans le passé, a pratiquement disparu.

L'exemple suivant est parlant à ce sujet, puisque lorsque le locuteur s'adresse à son interlocuteur pour qu'il fasse l'action de vérifier X, il emploie *regardez voir* et non *voyez voir* :

(37) – (...) Toi, tu pues (un temps). La marjolaine.

- La marjolaine, s'écria Gabriel avec commisération. C'est Barbouze de Fior.

- Oh ! dit le hanvélo incrédule. **Voyons voir**. Il s'approcha pour renifler le veston de Gabriel.

- Ma foi, dit-il ensuite presque convaincu. **Regardez donc voir**, ajouta-t-il à l'intention de son collègue.

L'autre se mit à renifler à son tour le veston de Gabriel. Il hocha la tête.

QUENEAU Raymond - *Zazie dans le métro*, 1959, p.230.

La locution *voyons, voyons* est proche de *voyons voir*. Cependant, *voyons voir* dénote un sujet actif, agentif alors que *voyons, voyons* implique un sujet passif, non-agentif, réflexif⁹.

Ainsi, quand *voyons voir* implique un acte physique, il ne peut pas être remplacé par *voyons, voyons*.

(38) LE GARDE. — Halte-là, messieurs. Au nom de la loi, je viens voir si vous n'avez pas de la contrebande. (Les enfants sont effrayés ; Henri se cache derrière les autres.)

OSCAR. — Que voulez-vous dire? Personne ici n'est coupable...

LE GARDE (apercevant le ballon), — **Voyons, voyons**, qu'est-ce qu'on veut faire de cette grosse citrouille-là? M'est avis qu'il y a de la contrebande. **Voyons voir**. (Il fait

mine de vouloir percer le ballon avec son sabre.)

Le Chercheur: revue / sous la direction de l'abbé Chanteaud, Paris, Juin 1878, p.231

(38') — **Voyons, voyons**, qu'est-ce qu'on veut faire de cette grosse citrouille-là? M'est avis qu'il y a de la contrebande. ??**Voyons, voyons**. (Il fait mine de vouloir percer le ballon avec son sabre.)

Dans la première occurrence de *voyons, voyons*, le sujet actif est l'interlocuteur : *qu'est-ce qu'on veut faire de cette citrouille ?* En revanche, l'occurrence de *voyons voir* est accompagnée du geste d'aller percer la citrouille. Le locuteur, de façon active, va vérifier ce qu'il y a à l'intérieur de la citrouille.

À la place de *voyons, voyons*, nous aurions pu trouver *voyons voir* mais dans ce cas, le sens change. Le locuteur n'est plus passif, mais actif :

(39) *Voyons voir, qu'est-ce qu'on veut faire de cette grosse citrouille ?*

9 Une étude approfondie qui comparerait les locutions *voyons voir* et *voyons, voyons* est à faire.

L'énonciation de voyons voir implique que le locuteur va agir pour vérifier activement ce que les autres veulent faire de la citrouille. De même, si nous partons de cet exemple de G. Dostie (op. cit. : 136) :

(40) Voyons, voyons, où est-ce que j'ai mis mon chapeau ?

Nous pourrions avoir à la place :

(41) Voyons voir, où est-ce que j'ai mis mon chapeau ?

La différence entre les deux étant que dans le premier exemple il y a une réflexion de la part du locuteur. Le locuteur pense, réfléchit à l'endroit où peut se trouver son chapeau. En revanche, lorsqu'il énonce voyons voir, le locuteur devient actif et cela l'amène à faire l'acte de vérifier où il a pu bien mettre son chapeau, d'où les combinaisons suivantes :

(42) ??Voyons, voyons, je vais vérifier partout où j'ai bien pu mettre mon chapeau.

(43) Voyons voir, je vais vérifier partout où j'ai bien pu mettre mon chapeau.

En revanche, on aurait :

(44) Voyons, voyons, réfléchissons, où ai-je bien pu mettre mon chapeau ?

(45) Voyons voir, réfléchissons, où ai-je bien pu mettre mon chapeau ?

Voyons voir est également possible avec le verbe réfléchissons, mais dans ce cas-là c'est bien parce qu'il y a une suite de deux impératifs : l'un voulant dire que le locuteur va faire l'acte de vérifier X et l'autre qu'il va réfléchir. Voyons voir ne porte pas ici sur réfléchir, contrairement à voyons, voyons, d'où la possibilité pour voyons voir d'être coordonné par la conjonction et à l'impératif réfléchissons :

(46) Voyons voir et réfléchissons, où ai-je bien pu mettre mon chapeau ?

(47) *Voyons, voyons et réfléchissons, où ai-je bien pu mettre mon chapeau ?

Voyons, voyons implique un moment de réflexion alors que voyons voir amène à l'action, celle de vérifier ou découvrir X.

(48) Voyons, voyons, combien peut peser ce chien ?

(49) Voyons voir, combien peut peser ce chien ?

(50) Voyons voir combien peut peser ce chien.

L'un est plus statif, passif impliquant une réflexion – voyons, voyons – alors que l'autre, voyons voir, amène à une attitude plus active. Lorsque le locuteur énonce ici voyons voir, cela implique qu'il va prendre une balance et peser l'animal. Alors que dans l'exemple avec voyons, voyons, il réfléchit au poids mais il n'irait pas chercher une balance pour le peser.

Quand nous évoquons la perception, nous pensons très souvent à la perception visuelle, surtout lorsque le marqueur abordé présente un verbe tel que voir. Or, la perception que véhicule voyons voir n'est pas nécessairement visuelle. Le marqueur est compatible avec des situations impliquant une perception autre que visuelle (olfactive, auditive, intellectuelle...).

Depuis que la locution verbale naît à la fin du XVIème siècle, elle n'implique pas nécessairement le sens de la vue et le verbe voyons correspond plutôt à examiner, vérifier, juger. Nous rappellerons la première occurrence trouvée, en 1597 :

(51) Voyons voir, se dit-il, si la tradition non écrite doit être reçue. Et en donnant plusieurs exemples du Baptême, de l'Eucharistie, de l'Oblation pour les Morts, des Jeunes, du signe de la Croix. De telles et semblables disciplines, ce dit-il, si tu demandes la loy des Escritures, tu n'en trouveras point... Guillaume Reboul, Du Schisme des prétendus reformez, 1597, p.256-7.

De nos jours, voyons voir peut être employé pour exprimer une perception olfactive, mais aussi auditive. Face à l'écoute d'un comédien non doublé, le locuteur pourrait énoncer :

(52) Voyons voir quelle est la vraie voix de Brad Pitt en anglais, je l'ai toujours entendu doublé en français.

Comme nous l'avons signalé dans la première partie, voyons voir a deux valeurs. La première, qui est encore maintenue de nos jours, voyons voir¹ correspond à une locution verbale transitive. La deuxième, voyons voir², employée surtout à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle, est un marqueur pragmatialisé. Il n'introduit plus un complément d'objet direct, il peut être supprimé de l'énoncé et il sert à signaler que le locuteur s'apprête à faire quelque chose : vérifier ou découvrir un X d'une situation S préalable. Voici quelques propriétés qui permettent de distinguer ces deux valeurs.

Une fois que le marqueur est pragmatialisé, il perd sa valeur impérative. Ainsi, quand voyons voir est marqueur (voyons voir₂) il ne peut pas être coordonné par la conjonction et à un impératif, combinaison acceptée quand il n'est pas marqueur, voyons voir₁¹⁰.

(53) Voyons voir₁ ce paquet.

(53') Voyons voir₁ ce paquet et décidons quoi en faire.

(54) Voyons voir₂, que faire de ce paquet ?

(54') *Voyons voir₂ et décidons, que faire de ce paquet ?

En outre, la locution verbale, voyons voir₁, n'admet pas de réduplication, contrairement au marqueur, voyons voir₂¹¹ :

(55) Voyons voir₁ ce paquet.

(55') *Voyons voir₁ voyons voir₁ ce paquet.

(56) Voyons voir₂, qu'est ce paquet ?

(56') Voyons voir₂, voyons voir₂ ! Qu'est ce paquet ?

La locution verbale maintient encore un sens de l'impératif, le locuteur s'exhortant soi-même à voir le paquet. Dans le cas du marqueur, la valeur exhortative disparaît et le locuteur s'apprête simplement à découvrir X.

Enfin, Voyons voir₁, locution verbale, est indispensable à l'énoncé contrairement à voyons voir₂, marqueur. La locution verbale voyons voir₁ ne peut être supprimée contrairement à voyons voir₂ marqueur du discours.

(57) Voyons voir ce paquet.

(57') *...ce paquet.

(58) Voyons voir... que peuvent bien nous dire ces cartes du Tarot ?

(58') ...que peuvent bien nous dire ces cartes du Tarot ?

Conclusion

Nous avons vu que *voyons voir* a connu une évolution où dans une première étape, qui a duré pratiquement jusqu'à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, il correspondait à une locution verbale transitive pourvue d'un sens littéral. Le verbe *voir* n'a pas le sens nécessairement de percevoir par la vue mais possède plutôt la valeur d'examiner, envisager, juger. Le locuteur s'exhorte en quelque sorte lui-même, et son entourage, à vérifier X d'une situation S préalable. Dans une deuxième étape, le marqueur perd des valeurs sémantiques et syntaxiques pour se pragmatiliser. Ainsi, la valeur impérative disparaît de même que la transitivité de la locution. Il n'y a plus de complément d'objet direct – explicite ou implicite – et une pause sépare le marqueur du segment X. Le locuteur en énonçant le marqueur signale qu'il s'apprête à vérifier X d'une situation S préalable. Les deux valeurs cohabitent de nos jours et dans les deux cas *voyons voir* est agentif, dans la mesure où le locuteur a une attitude active. *Voyons voir* est de nos jours un marqueur courant à l'oral, ou dans le discours oralisé. Rappelons qu'au XIX^{ème} siècle en particulier, le marqueur est très présent dans les textes dramaturgiques, notamment dans les vaudevilles. La comparaison de *voyons voir* avec des marqueurs proches – *regarde voir*, *voyons*, *voyons / voyez-moi ça / voyons* – ainsi que la recherche de propriétés sémantiques basées sur des critères linguistiques permet d'expliquer l'évolution et le fonctionnement sémantique d'une locution qui est surprenante de par sa forme. Il existe un paradigme de verbes en *voir* – *dis voir*¹², *écoute voir*, *regarde voir* – qui mériterait d'être étudié d'un point de vue diachronique, distributionnel et sémantique, afin de vérifier s'il existe une famille de locutions verbales en *voir*.

¹⁰ Anscombre (2016 : 26) propose ce critère pour distinguer deux voyons.

¹¹ Anscombre (2018 : 407) utilise ce critère pour distinguer deux voyons.

¹² Nous avons publié un travail sur *dis voir* à paraître dans Anscombre et Rouanne (2022).

Bibliographie

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Les marqueurs en *voir* : de la fonction d'appel à la fonction épilinguistique. Le cas des formes impératives *vois / voyons / voyez*. **Cahiers de lexicologie**. n°30, pp.15-32, 2016.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Génériques et généricité en français. **Cahiers de lexicologie**. n°111, pp.29-55. 2017.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Entité lexicale : *voyez-moi ça*. Notice diachronique. In : ANSCOMBRE, Jean-Claude ; DONAIRE, M.L. ; HAILLET, P.P. (éds). **Opérateurs discursifs du français 2**. Berne : Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 393-402. 2018.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Quelques remarques sur les notions de perception et de verbe de perception. **LiCaArC Littérature et culture arabes contemporaines**. Hors-série n°2, 2020. **Odeurs, saveurs et couleurs du Sud au Nord de la Méditerranée**. pp. 23-42. 2020.

DOSTIE, Gaétane. **Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique**. Bruxelles : De Boeck Duculot. 2004.

BAT-ZEEZ SHYDKROT, Hava. Les verbes de perception, étude sémantique. **Actes du XVIII^e congrès International de linguistique et philologie romanes**. tome IV, Kremer Dieter (dir.), Université de Trèves. Tübingen : Max Niemeyer, pp.282-294. 1989.

GOMEZ-JORDANA, Sophia. *Dis voir* : étude d'un marqueur entre le dire et le faire. In : ANSCOMBRE, Jean-Claude et ROUANNE, Laurence. **Histoires de dire III**. Berne, Peter Lang (à paraître).

LEARD, Jean-Marcel. La sémantique de *voyons* : conséquences syntaxiques et pragmatiques. In : FALL, K. ; SOUCHARD, M. (éds). **Discours, Représentation, Argumentation des savoirs et des formations**. PUQ, pp.101-111, 1990.

GODEFROY, Frédéric. **Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle**. Paris : Champion électronique, 2002 = 1881-1902.

SIRDAR-ISKANDAR, Christine. *Voyons !*. **Cahiers de linguistique française de Genève**. n°5, pp.111-130, 1983.

Recebido em: 15 de fevereiro de 2022.

Aceito em: 25 de fevereiro de 2022.